



QU'ON SE LE DISE!

JEAN-CLAUDE LANGLOIS

❖ Février a beau s'être ajouté une journée, les quelques flocons qui sont venus perturber la fin de la présente semaine ne nous feront pas pour autant perdre de vue que l'hiver tire à sa fin. Nous voici en mars, après tout, ce qui nous fait tout de suite penser que ce sera la Journée internationale de la femme, jeudi prochain. Nous nous permettrons de devancer la chose d'une journée en vous proposant, dans la Voix des Mille-Îles de mercredi, notre traditionnel cahier consacré à cet événement qui, dit-on, puise ses racines à Copenhague, en 1910, alors qu'une confédération internationale de femmes socialistes marquait le pas dans la promotion du droit de vote des femmes. Ce cahier fera l'historique de la cause féministe, bien sûr, tout en vous parlant de femmes d'ici qui font leur marque, tant dans leur vie professionnelle que personnelle. Bonne lecture et... bonne journée à toutes les femmes.

❖ Sans doute parce qu'il est réputé comme étant le plus froid de l'année, février était le *Mois des câlins de Sainte-Justine* (du nom de l'hôpital pour enfants que nous connaissons tous), et l'équipe de Chantal Létourneau, chef cosméticienne à la succursale Jean Coutu de la rue Saint-Charles, à Sainte-Thérèse, a pu amasser des profits de 4 500 \$ en vendant des embellisseurs pour lèvres *Rose Câlins*. Cette somme, versée à la Fondation CHU Sainte-Justine, contribuera à financer un projet de recherche visant à prévenir les effets secondaires à long terme causés par les traitements donnés aux enfants souffrant d'un cancer.

❖ Les amateurs de golf disposent désormais d'un nouveau lieu pour s'amuser et parfaire leur préparation en vue de la prochaine saison. En effet, Louis Kemp et son partenaire d'affaires, le professionnel Marc-André Roy, viennent tout juste d'ouvrir, sur la Grande-Allée, un commerce appelé Golf In Boisbriand. On y met, entre autres, neuf simulateurs haut de gamme à la disposition des golfeurs. La SODET et le Centre financier aux entreprises de Desjardins les ont épaulés dans leur démarche. Visitez le [www.golfin-boisbriand.com] pour toute information supplémentaire.

❖ Le Petit Théâtre du Nord (PTDN) annonçait, cette semaine, la tenue d'une soirée-bénéfice qui marquera le lancement de sa 15^e saison. Un cocktail dînatoire, tenu sous la présidence d'honneur d'Alain Martineau, directeur général de la Caisse Desjardins de l'Envolée, précèdera en effet la présentation, en avant-première, de la nouvelle production du PTDN, *Les orphelins de Madrid*, le jeudi 21 juin. Le tarif d'un billet à l'unité est de 125 \$ et d'autres forfaits corporatifs sont disponibles. Pour information et réservation, consultez le [petittheatredunord.com].

❖ La Fondation québécoise du cancer vous invite à vivre la troisième édition de *Compostelle en tandem*. Du 27 août au 9 septembre 2012, une quarantaine de Québécois marcheront de 100 à 200 kilomètres sur le mythique chemin de Compostelle pour soutenir les personnes touchées par le cancer. Pour en savoir plus, visitez le [www.fqc.qc.ca/compostelle-entandem] ou renseignez-vous au 1 800 363-0063.

Cahiers à paraître

Cahier ROSE de la Femme

7 mars

VOIX MILLE ÎLES

LA CONCORDE



Habitation

21 et 28 mars

VOIX MILLE ÎLES

Contactez-nous!

Maximisez votre visibilité, réservez votre espace au 450-435-0336,

auprès de

Clémence, poste 329
ou Sonia, poste 330



DOSSIER SURDITÉ

LE GOUVERNEMENT RESTE SOURD... AUX DEMANDES DES SOURDS



Le combat est loin d'être terminé pour les personnes sourdes de l'APPAL, qui revendiquent leur droit à l'autonomie et l'accès à l'information.



VALÉRIE SCHMALTZ
valeries@groupejcl.com

Depuis 2001, l'APPAL (Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides) souhaite que les documents de l'Office des personnes handicapées du Québec soient adaptés pour les personnes Sourdes du Québec. Ses demandes restent sans appel depuis plus d'une décennie.

Les raisons, qui semblent plus nébuleuses les unes que les autres, sèment de l'irritation auprès des organismes susceptibles d'aider les Sourds, en l'occurrence l'APPAL. Alors que le gouvernement prône le sous-titrage pour les personnes Sourdes, nonobstant leur grande difficulté à saisir le sens des phrases ou à lire, l'APPAL a tenté, en vain, de comprendre les motivations poussant l'OPHQ à refuser l'accès à la traduction dans la langue de signes québécois.

«L'adaptation Web est très complexe», d'expliquer l'un des représentants de l'Office des personnes handicapées du Québec, Afshin Hojati.

ARGENT ET TUTTI QUANTI

Alors que les demandes d'adaptation pour les

personnes sourdes sont continuellement rejetées, on évoque des questions financières qui empêcheraient la traduction en LSQ. «Oui, il y a un budget pour l'adaptation, à l'OPHQ, mais je ne connais pas la nature de ce budget», a admis M. Hojati.

Quant à savoir si l'Office des personnes handicapées du Québec reconnaissait la Langue des signes québécois (LSQ), son représentant n'a pu répondre à cette question, ne connaissant pas la réponse de son employeur. Il a donc promis de vérifier auprès de son supérieur leur position sur ce point.

«On comprend, à l'Office, c'est vrai. D'ailleurs, je vais faire mon rapport à mes supérieurs, des revendications de l'APPAL», de souligner ce dernier.

Incapable de savoir si une personne sourde détenait une place sur le comité d'administration de l'OPHQ, M. Hojati s'est encore engagé à revenir avec une réponse. Visiblement content de la motivation des personnes sourdes à vouloir figurer désormais sur le CA de l'organisme, il a, une fois de plus, promis de se renseigner sur les «modalités pour faire partie du conseil d'administration.»



Syndic de famille
Robert Takash c. Syndic
• Faillites personnelles et corporatives
• Proposition de consommateur et proposition concordataire
• Consultation initiale sans frais
(450) 979-5934
218, boul. Curé-Labelle, Ste-Thérèse
Siège social : 1 Westmount Square, Montréal

Les comptes-rendus des matchs en direct
au www.nordinfo.com
et discussion sur
@marco_brunelle